



Lorient Agglomération vous propose

Un service de collecte des encombrants à domicile



PLUS D'INFOS SUR
www.lorient-agglo.fr





Que faire de mes encombrants ?

- ➔ **Je me rends en déchèterie** : les déchets volumineux (meubles, gros électroménagers) endommagés ou dont je n'ai plus l'usage, doivent prioritairement être déposés en déchèterie* : dans les points réemploi s'ils sont en bon état ou dans la benne appropriée s'ils ne sont pas réutilisables.
- ➔ **Je contacte le service de collecte des encombrants** : si je ne peux pas me rendre en déchèterie, le service de collecte des encombrants à domicile pourra répondre, sous certaines conditions, à mes besoins (modalités d'accès détaillées dans le volet ci-contre).

Une harmonisation du service à l'échelle intercommunale

Avec la mise en place du nouveau service de collecte des encombrants à domicile, Lorient Agglomération s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire visant plusieurs objectifs :

- ➔ **Harmoniser le service de collecte des encombrants à l'échelle du territoire** : désormais tous les habitants peuvent bénéficier du même service à domicile.
- ➔ **Favoriser l'emploi au niveau local** en inscrivant cette collecte dans le champ de l'insertion professionnelle. Une mission confiée à la recyclerie « le Comptoir du réemploi ».
- ➔ **Diminuer l'enfouissement des déchets et développer le réemploi** : lorsque cela est possible, les encombrants collectés sont remis en état et revendus au Comptoir du réemploi situé à Caudan. Sinon, ils sont recyclés en matériaux.
- ➔ **Proposer une alternative aux dépôts des encombrants en déchèterie**, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas d'un moyen de transport ou d'un véhicule approprié.



*Comment trouver la déchèterie la plus proche de chez moi ? Connectez-vous sur le site internet : www.geoservices.lorient-agglo.fr (rubrique Thématiques → Tri et collecte des déchets → Déchèteries) et visualisez l'ensemble des déchèteries présentes sur le territoire.

Conditions d'accès au service

- ✓ Les bénéficiaires du service doivent habiter sur l'une des communes de Lorient Agglomération* (hors Groix).
- ✓ Versement d'une participation de 10€ par enlèvement. Le paiement est à effectuer avant la prise de rendez-vous.
- ✓ Une collecte des encombrants, **limitée aux objets volumineux**, sur rendez-vous : meubles, gros électroménagers, matériels de sport, produits de puériculture, jouets.
- ✓ Les objets doivent pouvoir être soulevés et manipulés, sans danger, par 2 agents (volume limité à 3m³/logement et à 80 kg/objet)
- ✓ Les habitations doivent être accessibles : ascenseur obligatoire pour les collectifs de plus de 3 étages, voies d'accès intérieures/extérieures dégagées.

Procédure de demande



1 Information et inscription : si vous remplissez les conditions d'accès énoncées ci-dessus, vous pouvez vous inscrire par téléphone au **02 97 56 77 67** ou directement en ligne sur lorient-agglo.fr en remplissant le formulaire de demande (rubrique « FAQ déchets »). Renseignements complémentaires en ligne sur lorient-agglo.fr ou auprès du **n° vert : 0800 100 601**.

2 Paiement et prise de rendez-vous : envoyez un chèque de 10€ par voie postale à l'ordre de « Réemploi et Cie » à l'adresse indiquée au dos du dépliant. Possibilité d'effectuer le paiement directement au Comptoir du réemploi. Un rendez-vous vous sera ensuite proposé.

3 Le jour du ramassage : les agents de collecte interviennent directement à votre domicile, votre présence est donc obligatoire. Les objets doivent être préalablement vidés et débranchés.

Avertissement : en cas d'indisponibilité, l'équipe en charge du ramassage doit être avertie au moins 48h avant le rendez-vous fixé. Sans annulation dans ces délais, la prestation sera facturée tout comme en cas d'absence du demandeur à son domicile au moment du passage du service. Tout nouveau rendez-vous sera facturé.



*Brandérion, Bubry, Calan, Caudan, Cléguer, Gâvres, Gestel, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Lanvaudan, Larmor-Plage, Locmiquélic, Lorient, Plœmeur, Plouay, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven, Quistinic, Riantec

Plus d'infos

au **0 800 100 601** ou sur **lorient-agglo.fr**

Pour prendre rendez-vous

par téléphone au **02 97 56 77 67** (accessible de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou directement en ligne sur **lorient-agglo.fr** en remplissant le formulaire de demande (rubrique « FAQ déchets »).

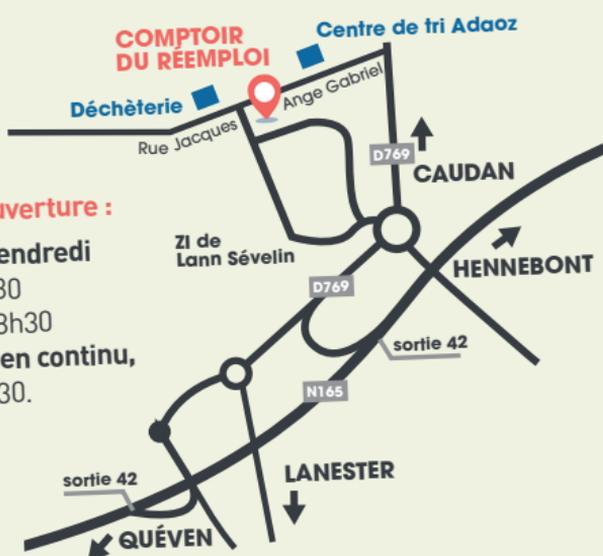
Adresse de paiement

Le Comptoir du réemploi
274 rue Jacques Ange Gabriel
ZI de Lann Sévelin - 56850 Caudan



(recyclerie) Comptoir du réemploi

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 10h à 12h30
et de 14h à 18h30
et le samedi en continu,
de 10h à 18h30.



le **COMPTOIR**
du réemploi

CRÉER DES EMPLOIS.
VALORISER DES OBJETS.
RÉDUIRE NOS DÉCHETS.

DÉFI
ZÉRO
DÉCHET

LORIENT
AGGLOMÉRATION